

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 21 juin, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 15 juin 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 15 juin 2021

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT (à partir du point 2), Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Angélique MOUROCQ, Hervé PONDEMER, Anne ROELANDT

**Ont donné pouvoir :**

- Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir Nathalie BOUILLARD
- Pascal DALIGAULT a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE
- Sylvain DELANGE a donné pouvoir à Hervé PONDEMER
- Nadine LECHATTELLIER a donné pouvoir à Angélique MOUROCQ
- Isabelle LEPESTEUR a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20210621-21\_03468-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2021  
Date de réception préfecture : 30/06/2021

**Absents excusés :**

- Flavien DELÈTRE
- Patrick FENOUIL
- Sandrine SIMÉON

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 8-9
- en exercice : 29	- pour : 26	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 21	- contre : 0	<b>30</b> juin 2021
- votants : 26	- abstention : 0	Publication le <b>30</b> juin 2021
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2021 a été adopté à l'unanimité		

### **DÉL-2021/074 – Adhésion au PASS culture**

Le Pass Culture est un dispositif mis en place par le Ministère de la Culture.

Ce pass est destiné à inciter les jeunes adultes à mener des activités culturelles et à promouvoir les offres culturelles des institutions et associations culturelles.

Doté d'un crédit de 300 euros pour les jeunes âgés de 18 ans, le Pass Culture est un outil visant à encourager les jeunes à développer leur goût pour la culture et diversifier leurs expériences artistiques.

Actif dans 14 départements pilotes, le Pass Culture est déployé sur l'ensemble du territoire national. Les offres culturelles sont consultables et réservables sur une application mobile géolocalisée et répondent à différentes catégories (théâtre, concert, musée, cours et ateliers, abonnements culturels, produits culturels – livres, musique, jeux vidéo etc.).

Afin de permettre aux jeunes adultes condéens de profiter de ce dispositif et de diffuser les offres culturelles condéennes sur l'application mobile, il est proposé d'adhérer à ce dispositif pour les services de la ville.

Parallèlement, les équipements associatifs et les associations culturelles seront invitées à proposer leurs offres éligibles sur la plateforme du Pass Culture afin d'enrichir l'offre proposée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITÉ**

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à l'adhésion au Pass Culture.

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 21 juin 2021

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

